

Communiqué de Presse

A Montrouge, le 23 novembre 2021

SODICA Corporate Finance conseille les actionnaires de Ladrôme à l'occasion de la prise de participation majoritaire par Pierre Fabre Invest, la filiale d'investissement dédiée du groupe Pierre Fabre

SODICA Corporate Finance accompagne les actionnaires fondateurs de l'entreprise Ladrôme dans la prise de participation majoritaire de Pierre Fabre Invest, filiale d'investissement dédiée du groupe pharmaceutique et dermo-cosmétique. Cette prise de participation par Pierre Fabre Invest est intervenue à l'issue d'un processus de cession compétitif. Elle permet à Ladrôme de trouver un partenaire stratégique, porteur des mêmes valeurs d'éthique et de naturalité, pour accélérer son développement.

Créée en 1999 dans la Drôme par Wim et Charlotte Tanghe, Ladrôme est spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de produits d'aromathérapie et de phytothérapie formulés exclusivement à base de plantes issues de l'agriculture biologique selon les référentiels et certifications les plus élevés de l'industrie.

Les fondateurs et actionnaires historiques de Ladrôme demeurent au capital de la société dont la direction générale a été confiée par le nouveau conseil d'administration à William Colin, directeur des Opérations depuis 2009. Ladrôme continuera ainsi à être gérée de manière parfaitement autonome, tout en bénéficiant des connaissances scientifiques et des bonnes pratiques du groupe Pierre Fabre en matière d'agronomie, de botanique et de médecine naturelle.

A travers cette prise de participation via sa filiale d'investissement dédiée, le groupe Pierre Fabre entend renforcer son expertise et ses positions sur le marché en forte croissance de la santé naturelle dont il est déjà un acteur reconnu avec sa marque Naturactive qu'il va continuer à développer.

Wim Tanghe, fondateur de Ladrôme, a déclaré :

« Avec Pierre Fabre Invest, nous avons trouvé l'investisseur idéal pour poursuivre le développement de Ladrôme. Notre premier critère de choix était de trouver un partenaire avec qui nous partagerions des valeurs communes d'éthique, de naturalité et d'ancrage territorial. C'est le cas avec Pierre Fabre, seul groupe industriel détenu en France par une Fondation reconnue d'utilité publique et qui a reçu la plus haute évaluation de la part d'Ecocert Environnement pour sa démarche de responsabilité sociétale et environnementale. »

William Colin, directeur général de Ladrôme, a déclaré :

« Nous nous réjouissons de ce rapprochement qui va nous donner des moyens supplémentaires pour poursuivre notre développement autant dans notre circuit historique des magasins bio que dans le circuit officinal. Tout en conservant notre autonomie de gestion, nous pourrons nous appuyer sur les savoir-faire reconnus de Pierre Fabre en agronomie, en botanique et en santé naturelle. »

Ronan Lauzel, Directeur d’Affaires chez SODICA Corporate Finance, en charge de l’opération complète a déclaré : *« Au cours du processus de cession compétitif initié au printemps dernier, le groupe Pierre Fabre est apparu comme le partenaire naturel pour Ladrôme tant par sa capacité à accompagner le développement de la société sur le plan marketing et commercial, que par son expertise végétale et le partage des engagements éco-socio responsables »*

À propos de SODICA Corporate Finance

SODICA Corporate Finance est la solution Conseil du groupe Crédit Agricole en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière des PME et ETI.

SODICA Corporate Finance accompagne, dans leurs projets, les entreprises et les dirigeants actionnaires dans tous les secteurs d’activités. SODICA Corporate Finance conseille les PME et ETI sur leurs opérations de haut de bilan tant en France qu’à l’international, grâce à son propre réseau de partenaires.

Les équipes de SODICA Corporate Finance sont situées en région et à Paris, garantissant ainsi la proximité de l’expertise et la connaissance des territoires.

SODICA Corporate Finance a développé des expertises sectorielles renforcées, avec des équipes spécialisées dans plusieurs grandes filières : vins et spiritueux, agroalimentaire, immobilier, aéronautique, santé, luxe, et hôtellerie- tourisme.

SODICA Corporate Finance intervient notamment en appui d’expertise en Corporate Finance des réseaux bancaires et des entités du groupe Crédit Agricole, au service de leurs clients.

Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016

www.ca-sodica.com

Contact presse : Marie-Catherine Cornic – marie-catherine.cornic@ca-sodica.com - 01 43 23 43 69

A propos de Ladrôme

Créée en 1999, Ladrôme réalise un chiffre d’affaires annuel d’environ 10 millions d’euros, principalement en France et en Belgique. L’entreprise est présente sur les marchés de l’aromathérapie (huiles essentielles, huiles végétales, eaux florales) et de la phytothérapie (notamment à base de propolis). Ses produits, commercialisés sous la marque Ladrôme Laboratoire, sont distribués au sein de deux circuits principaux : les magasins bio, ancrage historique de la marque, et les pharmacies. Ladrôme possède également une activité de sous-traitance pour compte de tiers.

En 20 ans, Ladrôme a développé un savoir-faire de premier plan dans l’approvisionnement responsable et durable des matières premières végétales issues de l’agriculture biologique.

L’entreprise est par ailleurs adhérente du mouvement « 1% pour la Planète ». Elle reverse ainsi 1% de son chiffre d’affaires à des associations œuvrant pour la protection de l’environnement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter www.ladrome.bio

A propos de Pierre Fabre

Pierre Fabre est le 2^{ème} laboratoire dermo-cosmétique mondial, le 2^{ème} groupe pharmaceutique privé français et le leader des produits vendus sans ordonnance dans les pharmacies en France. Son portefeuille couvre un large éventail de franchises médicales et de marques internationales, dont Pierre Fabre Oncologie, Pierre Fabre Dermatologie, Eau Thermale Avène, Klorane, Ducray, René Furterer, A-Derma, Naturactive et Pierre Fabre Oral Care. En 2020, Pierre Fabre a généré un chiffre d’affaires de 2,3 milliards EUR, dont 65% provenait des ventes internationales.

Pierre Fabre est détenu à 86% par la Fondation Pierre Fabre, reconnue d'utilité publique, et en second lieu par les collaborateurs de l'entreprise à travers un plan international d'actionnariat salarié. En 2020, Ecocert Environnement a évalué la démarche de responsabilité sociétale et environnementale du Groupe, selon la norme ISO 26000 sur le développement durable, et lui a attribué le niveau "Excellence" pour la deuxième année consécutive.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter www.pierre-fabre.com

Intervenants

Cédants : actionnaires fondateurs (Wim TANGHE, Charlotte TANGHE, Bert VERHELST, William COLIN)

Conseil cédants : SODICA Corporate Finance (Ronan LAUZEL, Victor LEMAY, Frédéric DELPEUCH)

Avocat cédants : EY LAW (Tom SWINNEN, Albane CHEVALIER, Li-Yu TU)

VDD financière : EY (Marc-André AUDISIO, Baptiste SÉSÉ, Inès BERTRAND, Mathieu BAKASSIAN)

Acquéreur : PIERRE FABRE INVEST (Damien BAUR, Stéphanie BOITEL, Alexia LOUIS, Sabrina BAGES)